



*Figure 1 : Emplacement du seuil de la MCHÉ du Pont du Fraysse*



*Figure 2 : Réserve pour le canal déjà existante dans la pile du Pont – vue aval*





*Figure 3 : Réserve pour le canal déjà existante dans la pile du Pont – vue amont*



*Figure 4 : Section de la rivière concernée par le projet de MCHÉ*